

COMITE MUNICIPALE DES ACTIVITES SPORTIVES École de natation saison 2019 - 2020

- ° Objectifs : Apprentissage de la natation
Niveau de sortie de l'école municipale :
nager 50 mètres en crawl suivi de 50 mètres en dos
- ° Lieu : Piscine Municipale de SIX-FOURS
- ° Public : Enfants de la Grande Section Maternelle au CM2
- ° Jours et Horaires (hors vacances scolaires) :

le lundi *	17h00 à 17h45	
le mercredi *	9h15 à 10h00	13h45 à 14h30
	10h00 à 10h45	14h45 à 15h30
		15h45 à 16h30
le dimanche **	9h00 à 9h30	
	9h30 à 10h00	
	10h00 à 10h30	

*durée du cours 45' ** durée du cours 30'

- ° Conditions d'inscription :

- Certificat médical certifiant que l'enfant est apte à la **pratique de la natation**
(à remettre lors de la 1ère séance)
- Photo d'identité
- Fiche de renseignements
- Justificatif de domicile
- Chèque à l'ordre de CMAS (20€)

NB : Sans certificat médical, l'accès à l'école municipale ne pourra être autorisé

- ° Inscriptions : Le mercredi 18 septembre 2019 de 13h30 à 16h30
(ne pas oublier le maillot et le bonnet pour les tests)
- ° Début des cours : à partir du lundi 23 septembre 2019
- ° Informations pratiques:
Bonnet de bain obligatoire
Lunettes de natation conseillées
Pensez à prévenir, SVP, si vous ne pouvez pas venir : 04 94 25 88 77

NB : 4 absences consécutives non justifiées entraînent l'annulation de l'inscription.